

2017-2018



À PROPOS DES DROITS ET COTISATIONS D'OPTIMIST INTERNATIONAL EN DEVISE AMÉRICAINNE

DROITS DE TRAITEMENT POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Pour chaque nouveau membre ajouté à la liste de l'effectif et rapporté au bureau international à l'aide du formulaire « Mon club », soumettre les droits de traitement exigés de 15 \$ pour les membres ordinaires et 5 \$ pour les membres collégiaux ou universitaires. Lorsqu'il s'agit de plus d'un nouveau membre, vous devez joindre un chèque pour le montant total des droits requis et mentionner « droits de traitement ». Si un ancien membre de n'importe quel club Optimiste se joint à son ancien club ou à n'importe quel club Optimiste moins d'un an après sa radiation, cet ajout à la liste de l'effectif doit être traité de la même façon que si ce membre était un nouveau membre. La même procédure doit être utilisée comme dans le paragraphe précédent. Des droits de traitement de 5 \$ sont nécessaires pour ajouter le membre transféré aux registres du bureau international. Tout ancien membre qui est un membre à vie en règle devrait être identifié comme tel sur le formulaire « Mon club ».

COTISATIONS INTERNATIONALES

Les règlements d'Optimist International prévoient que chaque club membre, à l'exception des clubs collégiaux et universitaires (voir ci-dessous – cycle de facturation du club collégial et universitaire), doit payer des cotisations tous les trimestres et chaque année – 1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet. La structure de cotisations d'Optimist International pour les clubs se fonde sur le critère de la Banque mondiale qui sert à classer le revenu national brut (RNB) de chaque pays. Chacun est placé dans une des deux catégories, soit pays développé et pays en développement. REMARQUE : Les clubs canadiens seront facturés en dollars canadiens selon le taux de change déterminé par le conseil d'administration international.

Le plafond du taux de change pour l'année 2017-2018 est à 1,27.

MEMBRES ORDINAIRES ADULTES

	Pays développés	Pays en développement
Chaque année	64,06 \$	33,31 \$
Deux fois l'an	32,03 \$	16,67 \$
Par trimestre	16,01 \$	8,33 \$

MEMBRES COLLÉGIAUX ET UNIVERSITAIRES (USD)

Tout membre Optimiste inscrit à plein temps dans un collège ou une université (minimum de 12 heures- crédits) est admissible à une réduction de sa cotisation annuelle.

*CYCLE DE FACTURATION DU CLUB COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE

Tout club Optimiste qui comprend une majorité de membres collégiaux et universitaires sera facturé deux fois l'an – 1^{er} octobre, 1^{er} mars.

	Pays développés	Pays en développement
Chaque année	22,94 \$	13,94 \$
Deux fois l'an	11,47 \$	6,97 \$

MEMBRES À VIE ENTIÈREMENT RÉGLÉS (USD)

Immédiatement après le paiement complet des 480,70 \$ de l'abonnement de membre à vie, un membre peut déduire la somme de 38,06 \$ de sa cotisation annuelle de club. La cotisation d'un membre à vie est de 26,00 \$ pour les 2 catégories.

	1 ^{RE} CATÉGORIE	2 ^E CATÉGORIE
Chaque année	26,00 \$	26,00 \$
Deux fois l'an	13,00 \$	13,00 \$
Par trimestre	6,50 \$	6,50 \$

En vigueur le 1^{er} octobre 2017

2017-2018



PREMIER PAIEMENT DES COTISATIONS INTERNATIONALES D'UN NOUVEAU CLUB EN DEVISE AMÉRICAINNE

Les cotisations annuelles payées par un nouveau club commencent le premier jour du troisième mois suivant son intronisation. Le versement initial est basé sur le nombre de membres inscrits à Optimist International la dernière journée du mois précédant la date de facturation. Le nouveau club sera facturé pour les mois pendant lesquels les calculs sont faits.

HORAIRE DES PREMIERS VERSEMENTS, EN DEVICES AMÉRICAINES, DES COTISATIONS D'UN NOUVEAU CLUB (pour les pays développés)

MOIS D'ORGANISATION	DATE DES COTISATIONS 1 ^{RES}	COTISATIONS RÉGULIÈRES	MEMBRE À VIE	MEMBRE COLLÉGIAL OU UNIVERSITAIRE
Octobre	1 ^{er} janvier	16,01 \$	6,50 \$	5,74 \$
Novembre	1 ^{er} février	10,68 \$	4,33 \$	3,82 \$
Décembre	1 ^{er} mars	5,34 \$	2,17 \$	1,91 \$
Janvier	1 ^{er} avril	16,01 \$	6,50 \$	5,74 \$
Février	1 ^{er} mai	10,68 \$	4,33 \$	3,82 \$
Mars	1 ^{er} juin	5,34 \$	2,17 \$	1,91 \$
Avril	1 ^{er} juillet	16,01 \$	6,50 \$	5,74 \$
Mai	1 ^{er} août	10,68 \$	4,33 \$	3,82 \$
Juin	1 ^{er} septembre	5,34 \$	2,17 \$	1,91 \$
Juillet	1 ^{er} octobre	16,01 \$	6,50 \$	5,74 \$
Aout	1 ^{er} novembre	10,68 \$	4,33 \$	3,82 \$
Septembre	1 ^{er} décembre	5,34 \$	2,17 \$	1,91 \$

**CLUBS COLLÉGIAUX OU UNIVERSITAIRES :
HORAIRE DES PREMIERS VERSEMENTS, EN DEVISES AMÉRICAINES,
DES COTISATIONS D'UN NOUVEAU CLUB
(pour les pays développés)**

MOIS D'ORGANISATION	1^{RES} DATE DES COTISATIONS	COTISATIONS RÉGULIÈRES	MEMBRE À VIE	MEMBRE COLLÉGIAL OU UNIVERSITAIRE
Mars à septembre	1 ^{er} octobre	32,03 \$	13,00 \$	11,47 \$
Octobre à février	1 ^{er} mars	32,03 \$	13,00 \$	11,47 \$

Remarque : Les clubs canadiens seront facturés en dollars canadiens selon le taux de change déterminé par le conseil d'administration international.
Le plafond du taux de change pour l'année 2017-2018 est à 1,27.



www.optimiste.org • dirigeantsoptimiste.org